

VIVRE EN Sauldre et Sologne

L'ACTUALITÉ INTERCOMMUNALE

N°7 - Été 2024

ARGENT-SUR-SAULDRE - AUBIGNY-SUR-NÈRE - BLANCAFORT - BRINON-SUR-SAULDRE
LA CHAPELLE-D'ANGILLON - CLÉMONT - ENNORDRES - IVOY-LE-PRÉ - MÉNÉTRÉOL-SUR-SAULDRE
MÉRY-ÈS-BOIS - NANÇAY - OIZON - PRESLY - SAINTE-MONTAINE

LE PLUi p.5

Dessiner le territoire de demain

ZOOM SUR LE BUDGET 2024 p.6

Comprendre le budget 2024
de la Communauté de communes

DOSSIER p.10

TOURISME

S'évader en Sauldre
et Sologne



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes



*Chers habitants
de la Communauté de communes Sauldre et Sologne,*

Parce que la Communauté de communes joue un rôle important dans notre quotidien, mais également dans la préparation de notre avenir, et parce qu'il est nécessaire de communiquer davantage sur son action, nous éditerons désormais deux magazines par an.

Pour ce premier numéro estival, la part belle sera faite au tourisme, vous permettant de découvrir ou redécouvrir votre territoire, où les lieux et animations ne manquent pas pour se détendre, se ressourcer et passer d'agréables moments. Nous pouvons tous être fiers de la richesse culturelle et patrimoniale de notre territoire rural si dynamique.

Et afin de pouvoir transmettre aux nouvelles générations un patrimoine naturel, culturel et bâti préservé, tout en s'adaptant au monde moderne, les élus de votre Communauté de communes ont défini un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, préalable à la rédaction des règles du futur Plan Local d'Urbanisme.

La lecture de ce magazine vous permettra également de comprendre le budget 2024 de la Communauté de communes et d'en appréhender les principaux postes.

Comme déjà annoncé, la piscine d'Aubigny-sur-Nère est devenue un équipement intercommunal cette année, afin de mutualiser son financement à l'échelle du bassin de vie de ses usagers et d'harmoniser les tarifs d'entrée. Obligatoirement, le financement de ce service public a nécessité une hausse de la

fiscalité intercommunale. Les taux d'imposition de notre Communauté de communes étant parmi les plus faibles du Département, l'impact concret sur les avis de taxes foncières de l'automne prochain sera de l'ordre de 10 € de plus, en moyenne.

En revanche, et contrairement à ce qui se passe chez nos voisins, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a pu voter pour 2024 une légère baisse du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, permettant de neutraliser la hausse forfaitaire des bases décidée par le Parlement. Ainsi, vous paierez en 2024 le même montant que l'année précédente, à situation équivalente.

Enfin, concernant la gestion des biodéchets, pour laquelle un certain nombre d'entre vous sont en attente. La Communauté de communes prend le temps d'étudier les impacts de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation de la collecte. Car même si l'expérimentation débutée à l'automne 2023 sur trois communes se passe très bien, comme vous pourrez le lire dans ce numéro, la gestion de la collecte des biodéchets dans les centres-villes demande davantage de prudence et nécessite de s'assurer d'un fonctionnement extrêmement rigoureux.

Vous pouvez compter sur l'engagement de vos élus communautaires pour étudier ce dossier, ainsi que tous les autres avec la plus grande attention.

Laurence Renier

Présidente de la Communauté de communes Sauldre et Sologne



SOMMAIRE

L'ÉDITO

p.2

L'ACTU EN BREF

p.3

LE PLUi

Dessiner le territoire de demain

p.5



www.sauldre-sologne.fr

LE BUDGET 2024

Comprendre le budget
de la Communauté de communes

p.6

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sauldre et Sologne, terre d'industrie

p.8



DOSSIER TOURISME

p.10

S'évader en Sauldre et Sologne !



ENVIRONNEMENT

p.16

Encourager l'amélioration du tri



RELAIS PETITE ENFANCE

p.20

Zoom sur le métier d'assistant(e)
maternel(le)

LES TEMPS FORTS

p.22

LA PISCINE

p.23



Vivre en Sauldre et Sologne

Magazine sur l'actualité de la Communauté de communes
Sauldre et Sologne.

Communauté de communes Sauldre et Sologne
7 rue du 4 septembre
18410 Argent-sur-Sauldre

Téléphone : 02 48 73 85 22

Site internet : www.sauldre-sologne.fr

Directeur de la publication : Laurence Renier

Rédaction : Laurence Renier, Jessica Billiette, Morgane Guénard

Conception graphique : Morgane Guénard

Impression : Inore Groupe impression

Crédits photos : CDC Sauldre et Sologne, Office de Tourisme Sauldre et Sologne

Tirage : 14 000 exemplaires

L'ACTU EN BREF

Séjour jeunes au ski

Les Pyrénées ont laissé de beaux souvenirs enneigés aux jeunes de Sauldre et Sologne en mars dernier. Les activités sportives et gourmandes ainsi que l'apprentissage du ski auront bien rythmé le séjour des 24 jeunes participants. Un projet qui est soutenu et subventionné par la Caisse d'allocations familiales du Cher.



Des futurs vacanciers acteurs de leur séjour

Bertrand Levet, responsable du séjour jeunes, a réuni les futurs vacanciers autour de la table le 24 avril dernier. L'occasion de composer en équipe leur séjour de rêve en respectant le budget, avec le soutien de la CAF.

L'objectif ? Faire des jeunes volontaires, des acteurs de leur séjour. Un maître mot : l'esprit d'équipe pour s'amuser, partager, se respecter et profiter des vacances d'été !



La piscine des étangs

La piscine des étangs, devenue intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2024, est désormais ouverte au public tous les samedis après-midi. Des activités sont aussi proposées à tous : trampoline, circuit training, aquabike, etc.



La place des femmes en entreprise

Tout au long du mois de mars, les portraits de quatorze femmes occupant des métiers encore trop souvent jugés comme réservés aux hommes étaient visibles sur tout le territoire. Au travers de cette exposition, la Communauté de communes a souhaité interroger la persistance de certains stéréotypes mais aussi mettre en lumière les parcours professionnels de ces femmes.



Campus de l'Inclusion

Soucieuse de favoriser le recrutement inclusif, la Communauté de communes s'est mobilisée aux côtés des entreprises *Les Volailles de Blancafort*, *Mecachrome* et *Wilo Intec* afin de participer au Campus de l'Inclusion. Cette action portée par *Les entreprises du Cher s'engagent* en lien avec *ISA Groupe* a pour objectif une montée en compétences sur l'inclusion par l'emploi et ainsi trouver de nouvelles solutions face aux enjeux de recrutement quotidiens.



PARTICIPEZ AU PROJET DE TERRITOIRE !

LE PLUi

Dessiner le territoire de demain !

Les 14 communes de la Communauté de Communes de Sauldre et Sologne se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Pour rappel, ce document sera à la fois :

- un **projet de territoire** transversal, visant à fixer un cap partagé pour l'aménagement du territoire à l'horizon 10-15 ans.
- un **outil réglementaire** unique applicable sur l'ensemble des communes permettant de fixer le droit des sols applicable aux demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis d'aménager, etc.).

Où en sommes-nous ?

Depuis désormais un an, la Communauté de communes élabore étape par étape son premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Son approbation est attendue pour 2026. La réalisation du diagnostic territorial, première phase de l'élaboration du futur document, est désormais achevée. La contribution de toutes les communes a permis de réaliser un portrait partagé du territoire analysant ses atouts et faiblesses.

Le contenu précis du projet ainsi que des éléments explicatifs de la démarche sont disponibles en ligne sur le site de la Communauté de communes : www.sauldre-sologne.fr

Pour cela, les élus de l'ensemble des communes et de l'intercommunalité ont participé à de nombreux ateliers et réunions de pilotage ayant permis de transformer les enjeux en scénarios d'aménagement pour le devenir de Sauldre et Sologne.

Le résultat de ce travail a été présenté aux partenaires institutionnels de la démarche (services de l'État, Chambre d'Agriculture), et à la population.

Retour sur la première réunion publique du PLUi

Quel projet de territoire ressort du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ?

La première réunion publique a été l'occasion pour les élus et le bureau d'études Cittanova de présenter la démarche et ses implications, ainsi que le résultat du travail mené. En ressortent 3 grandes ambitions pour Sauldre et Sologne déclinées en 5 objectifs et en 16 actions, que le dispositif réglementaire et opérationnel devra mettre en œuvre sur le pas de temps du PLUi :

| AMBITION 1 |

REVITALISER LE TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR
LES LIANTS DE SON IDENTITÉ : ENTRE SPÉCIFICITÉ
INDUSTRIELLE, ÉCONOMIE RURALE ET RICHESSES
ENVIRONNEMENTALES



| AMBITION 2 |

CONFORTEUR UNE ARMATURE LOCALE AU SERVICE
DE LA PROXIMITÉ, DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA
COMPLÉMENTARITÉ TERRITORIALE

| AMBITION 3 |

PROMOUVOIR UN URBANISME RURAL DURABLE
PLAÇANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE AU CŒUR
DES AMBITIONS D'AMÉNAGEMENT



Réunion et échange autour du PLUi



Nous vous invitons à faire part de vos éventuels projets, observations, remarques auprès de votre mairie ou bien par mail à l'adresse suivante : plui@sauldre-sologne.fr

LE BUDGET 2024

Comprendre le budget 2024 de la Communauté de communes

Le budget voté chaque année au sein de la Communauté de communes Sauldre et Sologne par les élus issus de chacune des 14 communes, retranscrit toutes les dépenses et toutes les recettes nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux.

La Communauté de communes dispose de plusieurs budgets :

- Un budget principal qui retrace les opérations comptables (dépenses et recettes) des services publics intercommunaux dont le financement provient de la fiscalité, à savoir la quasi-exclusivité des services.

- Un budget spécifique pour le service public d'assainissement non collectif, dont les dépenses se financent grâce à la redevance de 24 €/an payée par les propriétaires d'habitation non raccordée au réseau collectif.

- Trois budgets spécifiques pour les opérations relatives aux zones d'activités économiques.



Pour 2024, le budget principal représente 7 M€ en prévisionnel, dont 4,72 M€ de fonctionnement et 2,36 M€ d'investissement.

Les dépenses 2024

INVESTISSEMENT : 2,36 M€, SOIT 33%

Développement touristique

dont participation à la création de la vélo route et balisage de circuits vélo

Urbanisme

dont Plan Local d'Urbanisme et Règlement local de publicité

276 243€

266 126€

138 000€

929 500€

Piscine

pour la rénovation énergétique

157 660€

Remboursement des emprunts

2,6M€
soit 33%

72 000€

521 222€

Développement économique

dont aide aux entreprises et création de zones d'activités économiques

Travaux sur les bâtiments

(Maison de l'emploi, aire d'accueil des gens du voyage)

Déchets

o dont achat de composteurs et abri-bacs pour les biodéchets : 198 000 €
o dont bornes d'apport volontaire et autres bacs 78 200 €



FONCTIONNEMENT : 4,72 M€, SOIT 67%

Subventions et participations

o dont 282 700 € pour le tourisme
o dont 69 380 € pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
o dont 63 000 € pour les programmeurs culturels
o dont 43 270 € pour les indemnités des élus

752 438€

Frais de fonctionnement des services

(hors salaires)

o dont 206 818 € pour la piscine
o dont 61 000 € pour la maison de l'emploi
o dont 59 150 € pour l'aire d'accueil des gens du voyage
o dont 59 450 € pour l'organisation des séjours de vacances pour les ados
o dont 54 710 € pour le développement économique
o dont 52 800 € pour la préparation au transfert de l'eau potable et de l'assainissement
o dont 32 360 € pour la culture (programmation de la Communauté de communes)
o dont 21 480 € pour le Relais Petite Enfance

70 761€

Prélèvement de l'État

558 850€

28 386€

Charges financières (intérêts des emprunts)

1 121 337 €

Charges de personnel

47 257€

De provision pour impayés

4,72M€
soit 67%

Collecte et traitement des déchets

o dont 1 080 000 € pour les ordures ménagères (poubelles noires)
o dont 575 500 € pour le tri (bornes jaunes et vertes)
o dont 378 000 € pour le fonctionnement de la déchèterie

2 140 600€

Les recettes 2024

Pour financer ces services intercommunaux, les recettes du budget principal sont les suivantes :

Recettes d'exploitation des services

715 500 €

Impôts locaux

3 079 380 €

FCTVA

(remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements)

259 497 €

Impôts nationaux (fraction de TVA)

435 000 €

BUDGET

Subventions pour les investissements

dont 629 000 € pour la rénovation énergétique de la piscine

691 277 €

Emprunt

148 000 €

Excédents reportés

985 198 €



Démonstration chez MP Rezeau lors d'une des visites des collégiens.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

Avec un taux d'emplois industriels de 32,5%, soit plus du double de la moyenne départementale et régionale, l'industrie est un marqueur fort du territoire de Sauldre et Sologne.

La politique économique du territoire porte une attention plus spécifique à ce secteur. La Communauté de communes développe des actions notamment en matière d'emploi et se saisit des différents programmes et initiatives lancés au niveau national pour accompagner ces entreprises.

Sauldre et Sologne : un Territoire d'Industrie reconnu comme tel

Depuis mars 2019, la Communauté de communes Sauldre et Sologne est **labellisée Territoire d'Industrie** aux côtés de l'Agglomération de Bourges Plus et des Communautés de communes Vierzon-Sologne-Berry, Cœur de Berry, Terres du Haut-Berry et FerCher.

Le programme national « *Territoires d'industrie* » est une **stratégie de reconquête industrielle par et pour les territoires**. Ce programme vise un soutien concret à l'industrie notamment à travers le développement des compétences, la mise en place d'écosystèmes d'innovation, l'attractivité des métiers industriels ou l'accélération de la transition écologique

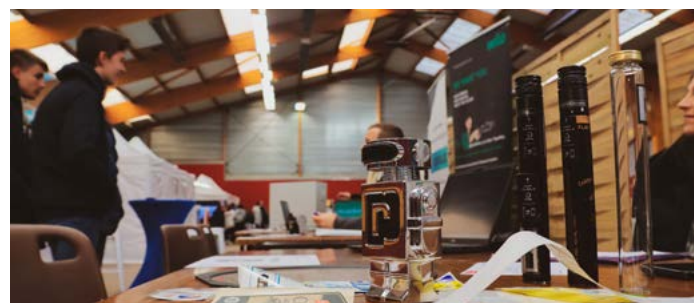
Conférence de lancement de la seconde phase de Territoire d'Industrie, le 18 janvier 2024

La présence de filières industrielles structurantes

Aéro-défense, agro-alimentaire, fabrication d'équipements autant de filières au sein desquelles les industriels du territoire sont parties prenantes.

Au total, près de **70% des emplois industriels** du territoire sont liés à ces filières.

Les avions, hélicoptères, pompes à chaleur ou encore les produits alimentaires que l'on retrouve en magasin dépendent souvent directement d'éléments fabriqués sur le territoire de Sauldre et Sologne.





Des industries tournées vers l'avenir

En région Centre-Val de Loire, 5 labels « *Vitrines Industrie du Futur* » ont été octroyés à des entreprises ayant développé concrètement un projet novateur pour l'organisation de leur production, via le numérique et en plaçant l'humain au cœur de la transformation. Parmi les entreprises disposant de ce label, **deux sont implantées en Saclère et Sologne : Euromac à Brinon-sur-Saclère et Wilo Intec à Aubigny-sur-Nère.**



Wilo Intec

Des industriels qui recrutent et forment

L'industrie représente **1 786 emplois** sur le territoire, répartis aussi bien dans des entreprises de grande taille appartenant à des groupes internationaux, que dans des sociétés de taille intermédiaire à la gestion plus « familiale » voire de très petites entreprises.

Début avril 2024, **38 offres** étaient disponibles dans le secteur industriel (données France Travail et partenaires) sur notre territoire. Ces postes concernent aussi bien des fonctions de production, d'encadrement ou de conception.

Localement les industriels forment, soit directement en entreprise, soit par le biais d'actions en lien avec les partenaires locaux de l'emploi. Ainsi, France Travail et *Confection d'Argent* proposent une Préparation Opérationnelle à l'Emploi de mécanicien(ne) de confection. Chaque année, une formation d'opérateur régleur sur machine-outil

à commande numérique est dispensée localement. *Berthelot SAS*, *Mecachrome* ou *Risoud Industrie* accueillent régulièrement des stagiaires issus de ces formations avec des embauches à la clé. Enfin, dans le cadre d'une opération « Développement de l'emploi par des formations inclusives » *Chêne Décors* forme des menuisiers agenceurs.

Afin de faire découvrir les métiers industriels et susciter des vocations, plusieurs industriels du territoire **ouvrent régulièrement leurs portes aux collégiens** (*Euromac*, *Les Volailles de Blancafort*, *MP Rezeau*).

Ces différentes actions s'inscrivent dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) déployée à l'échelle de Saclère et Sologne. Cette démarche portée par la Communauté de communes assure la coordination des entreprises et des partenaires locaux de l'emploi pour aborder les sujets d'employabilité et de besoin en compétences.



DOSSIER TOURISME



S'ÉVADER EN SAULDRE ET SOLOGNE !

À 2h de Paris, notre destination touristique est un territoire situé à la fois en Sologne et dans le Berry. Elle bénéficie d'un environnement naturel, patrimonial et culturel préservé de grande qualité contribuant à son rayonnement et son attractivité.

Vitrine du territoire

Envie d'une pause nature ? Voici une destination incontournable pour se ressourcer et recharger les batteries. Nul doute, la Sologne éveille les sens de quiconque s'aventure parmi ses paysages poétiques.

Le territoire Sauldre et Sologne permet de s'évader de son quotidien en se reconnectant avec la nature. Les randonnées pédestres, équestres, cyclistes font partie des activités phares tandis que sa gastronomie saura ravir les palais les plus exigeants.

Le patrimoine bâti apporte également une richesse culturelle avec ses trois châteaux datant du Moyen Âge à la Renaissance.

Sorties nature, Fêtes Franco-Écossaises, Nuit des Étoiles, Salon du livre... En Sauldre et Sologne, de nombreux événements s'enchainent au rythme des saisons.

Idées de lieux incontournables !

L'étang du Puits

L'étang du Puits, le plus vaste étang de Sologne, a été créé à l'origine en 1864 afin d'alimenter le canal de la Sauldre en eau. Son site boisé abrite une réserve ornithologique, caractérisée par de grandes étendues de roselières, ce qui en fait un espace naturel sensible. Il est ouvert à la promenade et aux loisirs nautiques.

Canal de la Sauldre

Construit sous Napoléon III, aussi appelé « sauveur de la Sologne », le canal de la Sauldre a participé au développement économique de la région. Il permettait de transporter la marne blanche (mélange d'argile et de calcaire) depuis le Pays-Fort jusqu'en Sologne pour l'assécher.

Ce canal de 48 kilomètres compte 22 écluses et relie Blancafort à Lamotte-Beuvron. Il est possible de suivre un parcours de randonnée pédestre, équestre et VTT balisé nommé la *Sente bleue*.

Argent-sur-Sauldre



Le Pôle des Étoiles à Nançay

Bien caché dans la forêt solognote, vous pourrez profiter d'une expérience astronomique !

Plongez la tête dans les étoiles et embarquez pour un voyage interstellaire où vous pourrez découvrir des expositions interactives ainsi qu'un planétarium. Le Pôle des Étoiles est un espace de médiation scientifique accolé à la célèbre station de radioastronomie de Nançay, doté du 4^e plus grand radiotélescope du monde.

Ce site d'observation est impliqué dans plusieurs projets d'envergure internationale. Des visites guidées y sont organisées entre février et décembre.



Le petit +

La Nuit des Étoiles de Nançay est le rendez-vous astronomique incontournable de l'été !

Les passionnés d'astronomie ont rendez-vous à la nuit tombée pour observer la route céleste.

Le Pôle des Étoiles et ses partenaires organisent une nocturne exceptionnelle durant laquelle vous pourrez admirer des astres à l'œil nu ou au télescope, participer à des conférences, marché des artisans et producteurs locaux, concerts, animations...

Dates à retenir :

Vendredi 9 août, soirée VIP (sur réservation)

Samedi 10 août, Nuit des étoiles

Les dates immanquables !

Le Château des Stuarts en fête !

Les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juillet, la cité des Stuarts proposera un événement festif. Il prendra place dans l'enceinte du château construit par les seigneurs Écossais. Lors de ce week-end, familles et amis se retrouveront en attendant la prochaine édition des Fêtes Franco-Écossaises qui se tiendra du 11 au 13 juillet 2025.

Le programme

Vendredi 12 juillet

18h : Levée du drapeau écossais.

21h : Concert du groupe électro-celtique international « The SIDH » dans la cour du château des Stuarts. GRATUIT.

Samedi 13 juillet

Matin : Aubades de Pipe Bands durant le marché hebdomadaire.

Après-midi : Concert du « Piping Orchestra » dans la cour du château des Stuarts. GRATUIT.

Dimanche 14 juillet

15h : Visite théâtralisée de la ville.

23h : Feu d'artifice aux étangs





Visite guidée de la cité des Stuarts

Découvrez l'univers de Marguerite Audoux avec son musée dédié situé à Sainte-Montaine

La cité des Stuarts est une invitation au voyage. Parcourez les petites rues de son centre-ville historique et longez ses jolies maisons à pans de bois bâties grâce aux Stuarts à la suite d'un terrible incendie survenu en 1512. Vous serez charmés par l'histoire singulière, l'architecture de cette Petite Cité de Caractère, son fleurissement remarquable et la qualité de ses commerces.

Des visites guidées d'Aubigny-sur-Nère sont organisées chaque mardi matin de mai à septembre et toute l'année pour les groupes sur réservation. Durant 1h30, vous découvrirez les incontournables de cette cité écossaise.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme Saultre et Sologne au 02 48 58 40 20.

Des moments fraîcheurs avec les sorties nature proposées par l'Office de Tourisme (sur réservation).

Le Saviez-vous ?

Marguerite Audoux de son vrai nom Marguerite Donquichote est née à Sancoins en 1863.

À 14 ans, cette jeune orpheline a été placée comme bergère dans une ferme solognote à Sainte-Montaine.

Elle en sera chassée 4 ans plus tard pour être tombée amoureuse du fils de la propriétaire. Après avoir été un temps couturière à Paris, Marguerite Audoux a connu le succès dans le domaine de la littérature.

Elle a obtenu en 1910 le prix Fémina pour son premier roman autobiographique : Marie-Claire, qui inspira des années plus tard le célèbre magazine éponyme. Un destin incroyable mis en lumière dans un musée interactif qui porte son nom à Sainte-Montaine.

Toutes les informations sur le Musée Marguerite Audoux
au 02 48 58 26 42

• Avril à septembre : ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h
• Octobre à mars : ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h

Portrait de Marguerite Audoux





Sorties en famille ...

Nouveauté 2024 !

Tous en selle ! En famille, vous découvrirez le patrimoine naturel, bâti et cuturel de notre destination grâce à trois nouvelles boucles cyclables balisées. « *Un château peut en cacher un autre* » vous propose deux itinéraires : un petit de 23km reliant Aubigny au château de la Verrerie à Oizon et un grand de 40km passant par Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort et Oizon. « *Un peu plus près des étoiles* » vous permet quant à lui de découvrir Nançay et ses alentours dans un parcours de 16km.

Location de vélos à assistance électrique à l'année auprès de l'Office de Tourisme.

Idée de balade avec la Tourbière des Landes à Ménétréot-sur-Sauldre.
Des "Escapades Natures" sont aussi proposées avec le Conservatoire des espaces naturels sensibles.



Location de bateau électrique ou step paddle au fil de l'eau à Argent-sur-Sauldre !

Remontez le temps et plongez dans le savoir-faire et l'artisanat d'autrefois !

Le Musée des Métiers d'Antan vous accueille jusqu'au dimanche 22 septembre.

Toutes les informations au 02 48 73 33 10





La Saultre et Sologne à vélo !

L'Office de Tourisme Saultre et Sologne propose deux nouveaux circuits : *Un château peut en cacher un autre* et *Nançay, un peu plus près des étoiles*. Ils comprennent trois boucles :

- la boucle du château des Stuarts à celui de la Verrerie (20 km),
- le circuit complet à la découverte des châteaux d'Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Argent-sur-Saultre et la Verrerie (40km).
- la boucle de Nançay pour partir à la chasse aux étoiles en passant par l'observatoire radioastronomique et, pour les plus gourmands, s'offrir une pause douceur aux sablés de Nançay (21 km).

À vos vélos !



Deux nouveaux circuits pour découvrir le patrimoine culturel et naturel de la Saultre et Sologne !

Des balades familiales au cœur de la Nature qui permettent d'étoffer l'offre touristique du territoire.

*Zoom sur le circuit :
Un château peut en cacher un autre !*

Le château des senteurs



Construite de briques roses, cette maison forte s'élève sur les bords de la Sauldre, entourée d'un parc et d'un jardin à la française. Elle fut édifiée au XV^e siècle par la famille Boucard sur l'emplacement d'une ancienne seigneurie. Privé et habité, ce château champêtre et chaleureux vous accueille dans un cadre magnifique qui se prête parfaitement aux tournages et autres grandes manifestations.



Blancafort



Blancafort tire son nom de la marne blanche (mélange d'argile et de calcaire) qu'on y extrayait et qui permet d'amender les terres de Sologne. Celle-ci était acheminée grâce au canal de la Sauldre, construit sous Napoléon III. Au bord de ce canal domine un château fort édifié au XV^e siècle. Blancafort fut également le premier centre géographique de la zone Euro en 1998.

À VOIR : l'église Saint-Etienne, le canal de la Sauldre

*Découvrez l'ensemble des circuits
et autres idées de balades auprès
de votre Office de Tourisme
Sauldre et Sologne !*



Office de Tourisme Sauldre et Sologne

*N'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Office de
Tourisme Sauldre et Sologne pour toute demande de
renseignements !*

1 rue de l'Église - 18700 Aubigny-sur-Nère

02 48 58 40 20 - accueil.tourisme@sauldre-sologne.fr

www.aubigny-sologne.com





ENVIRONNEMENT

Encourager l'amélioration du tri !

Les biodéchets, retour sur la phase expérimentale

Au cours de l'année 2023, après concertation avec les élus de la Communauté de communes Sauldre et Sologne, une phase expérimentale en faveur du tri à la source des biodéchets a été déployée. Ce projet est une réponse à l'obligation de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Cette dernière oblige les collectivités en charge de la gestion des déchets à proposer une solution permettant le tri à la source des biodéchets à tous les habitants à compter du 1^{er} janvier 2024.

En quoi cette phase expérimentale consiste ?

En amont de cette généralisation du tri à la source des biodéchets alimentaires, la Communauté de communes Sauldre et Sologne, dans son contexte très rural, a choisi de **déployer massivement le compostage individuel**. Cependant, afin de pouvoir desservir l'ensemble de sa population et notamment les habitants des centres-villes et centres-bourgs, une solution de collecte de proximité a dû être déployée : les abri bacs.

Cette phase test a pour objectifs :

- De définir le nombre de composteurs à distribuer
- De définir le nombre d'abri bacs nécessaire
- D'évaluer les quantités et la qualité des déchets détournés de l'incinération
- D'évaluer les impacts de la réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères

Qui est concerné ?

Afin de préparer cette transition la Communauté de communes a engagé une expérimentation sur une partie de son territoire. **Trois communes se sont portées volontaires** : Nançay, Ménétréol-sur-Sauldre et Sainte-Montaine. Cette zone test comporte 540 foyers regroupant 1 182 habitants **soit 8% de la population du territoire de Sauldre et Sologne**.

Quel impact ?

La Communauté de communes a choisi le déploiement d'abri bacs. **Cette solution couplée à une réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères tous les quinze jours, permet, sans surcoût, de gérer les biodéchets, et ainsi diminuer les tonnages d'ordures ménagères.**



38%

des foyers des trois communes test se sont vus doter (gratuitement et sur demande) d'un composteur



Une baisse de 15%

des Ordures Ménagères (passage de 4.6 à 3.9T) sur la zone test.





Alain Bailly, Conseiller délégué à Nançay, Kévin Thénault, Responsable environnement à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, et Alain Urbain, Maire de Nançay

Les biodéchets, participer et encourager l'amélioration du tri.

Parole d'élus avec Alain Urbain, Maire de Nançay



S'investir dans ce projet, c'est économiser et participer à une meilleure revalorisation du traitement des déchets.

Vous avez participé à la phase expérimentale, comment s'est-elle déroulée ?

Afin de se préparer à la nouvelle loi concernant les biodéchets, l'année dernière Madame Renier a demandé si des communes seraient partantes pour participer à une expérimentation. Nançay a tout de suite été d'accord pour s'associer au projet.

La commune a été dotée en abri bacs et en composteurs pour les foyers volontaires. En retour, on peut dire que tous les habitants ont joué le jeu. Avoir bénéficié du composteur et du bio-seau a encouragé les gens à trier.

C'est important de rappeler que la Communauté de communes Sauldre et Sologne a fourni un investissement important dans ce projet, notamment en proposant des composteurs gratuits.

D'après-vous, quel a été le facteur de réussite de cette opération ?

Le petit plus qui fait toute la différence est notre relation directe à l'habitant. Nous essayons d'apporter une amélioration constante des points d'apport volontaire. On a également à cœur de régler les problèmes et de répondre aux questions de manière quasi immédiate. Notre

réactivité est notre force et la Communauté de communes est à nos côtés en ce sens.

Répondre aux questions c'est répondre aux besoins des usagers et cela encourage le tri. La volonté de Nançay est de vouloir progresser et avancer au niveau du tri aux côtés de la Communauté de communes.

Ce qui est impactant également dans l'esprit des habitants est la propreté du village et de ses extérieurs. En veillant à une ville propre et accueillante, les habitants sont amenés à tourner leurs habitudes en ce sens. Ils suivent l'exemple de ce qu'on leur montre. Cela encourage à la civilité.

Les biodéchets, un déploiement utile ?

Cette expérimentation nous a permis de constater qu'il y a eu une nette amélioration du tri. Cela nous conforte dans l'idée que c'est une priorité de mettre en place ce projet et de l'étendre.

Quand on trie bien, même très bien, et que l'on va jusqu'au bout du tri, le passage à une collecte tous les 15 jours en porte à porte est largement suffisant.

Il n'y a eu aucune remontée négative de la part des habitants. Les initiatives que la Communauté de communes Sauldre et Sologne prend pour améliorer leur cadre de vie sont les bienvenues. Elle est très souvent réactive, quand on a besoin elle répond.

Nous restons toujours volontaires pour poursuivre nos efforts d'amélioration.

Alain Urbain, Maire de Nançay

En quelques chiffres...

- 40% des foyers ont été pourvus en composteurs à Nançay.
- 15% de réduction des ordures ménagères sur les 3 communes de la phase expérimentale (Sainte-Montaine, Ménétréol, Nançay).
- 5 abri bacs déployés pour les trois communes.





Quand les plus petits sont soucieux du devenir de leur assiette.

La cantine scolaire de l'école des Grands Jardins d'Aubigny-sur-Nère, avec le soutien de la Communauté de communes Sauldre et Sologne, s'est dotée d'une table de tri destinée aux biodéchets et aux emballages. Chaque midi, les enfants débarrassent leur plateau en déposant au préalable leurs déchets dans chaque bac dédié.

Objectif ? Trier et recycler à 100% les déchets générés à chaque repas. Les emballages sont ensuite triés dans le bac jaune, quant aux déchets alimentaires et aux serviettes, direction le compost ! Au final, une partie est destinée au compostage de l'école tandis que le reste prend la direction des biodéchets. Il n'y a donc pas de perte !

Afin de faciliter le tri des plus petits, l'équipe de la cantine dispose avant chaque repas, des photographies des plats qui sont proposés chaque jour au-dessus du bon bac de tri. Les enfants sont ainsi guidés de manière ludique.

Il est prévu par la suite de réutiliser le compost pour jardiner. Les enfants pourront donc suivre cette chaîne de valorisation de manière complète : de l'aliment à l'assiette, qui devient déchet pour être réutilisé en compost et générer de nouveau un aliment.

8 kg

de biodéchets collectés
à chaque service

32 kg

de biodéchets collectés
chaque semaine

220

enfants par midi en moyenne

Un geste qui paraît simple et banal mais qui a toute son importance. L'apprentissage du tri des déchets alimentaires chez les plus jeunes a un impact positif considérable dans leur perception du cycle de vie des déchets mais aussi dans leur éveil à l'environnement.



Jean-Marie, responsable de la cantine de l'école des Grands Jardins, est à l'initiative de cette démarche pédagogique et ludique.



Kévin Thénault, responsable environnement, explique le rôle de la Communauté de communes dans le traitement des déchets et encourage la démarche de ces élèves qui s'investissent dans le tri des biodéchets.

Une brigade "anti-gaspi" pour veiller au tri.

Tous les midis, une « brigade anti-gaspi » est désignée pour veiller aux bons gestes des enfants. 5 enfants de la classe de CE2 viennent en aide à chaque fin de repas aux CP et CE1 pour les accompagner dans leur tri en leur expliquant où déposer leurs restes.

La distribution de t-shirts par la Ville d'Aubigny-sur-Nère est une reconnaissance pour ces élèves qui sont volontaires chaque midi pour aider les autres. Cela leur permet également de se démarquer et d'être plus visibles. Une belle récompense !



La brigade "anti gaspi", une idée de Madame Soriano, maîtresse des CE2 à l'école des Grands Jardins





Le refus de tri, le fléau du bac jaune.

Le Centre de tri de Bourges en charge du traitement de nos déchets jaunes constate un nombre trop important de refus de tri, autrement dit de déchets placés dans les conteneurs de tri qui ne devraient pas s'y trouver.

Les exemples les + fréquents

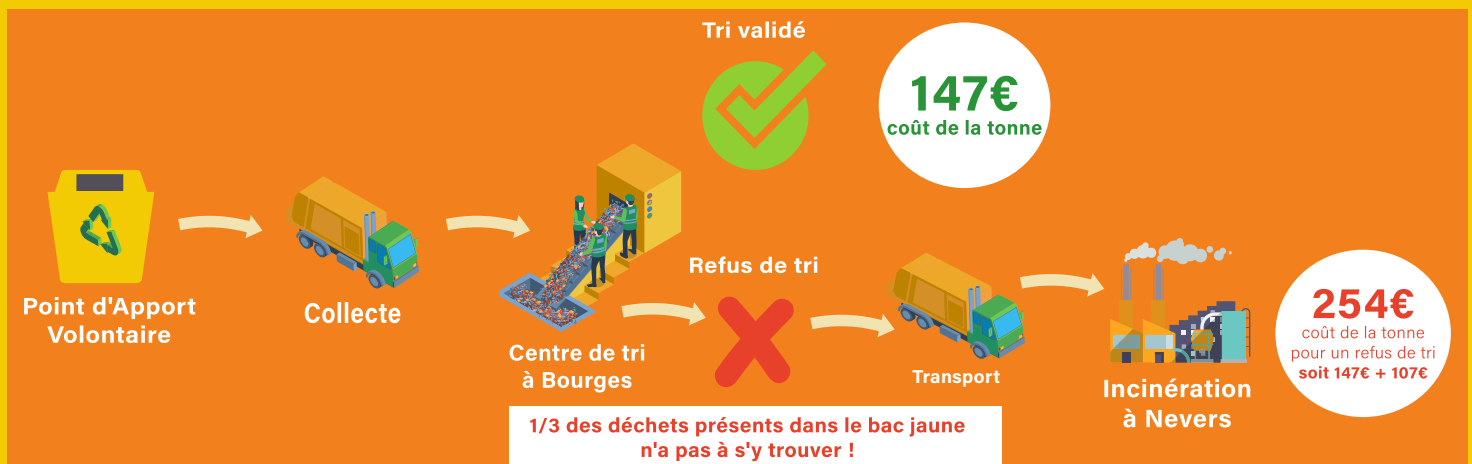
L'imbrication des emballages les uns dans les autres, beaucoup de textiles, de plastiques non recyclables comme les jouets, les appareils électroniques, le verre, les produits d'hygiène à usage unique, etc.

Un mauvais geste qui coûte cher !

Ces erreurs de tri coûtent cher sur le plan financier et environnemental. L'impact financier pour ces erreurs de tri est double. La collectivité doit ainsi payer un surcoût de transport et d'élimination des déchets.



Preuve à l'appui : sacs d'ordures ménagères pleins, verre, chaussures, textiles, jouets, contenants pleins sont retrouvés quotidiennement dans les bornes jaunes. Une liste non-exhaustive qui est déjà bien trop longue !



Une erreur fatale

Ce déchet qui ne peut être ni réutilisé, ni recyclé, ni valorisé sera alors éliminé. **Comment ?** Par l'incinération. **Il est donc impératif de bien trier vos déchets !!**

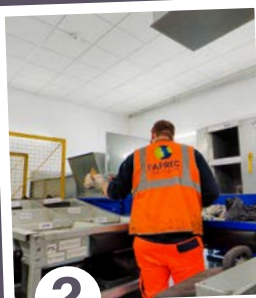
Qu'est-ce qu'une caractérisation ?

Une caractérisation consiste à analyser un échantillon de déchets prélevés sur une collecte des Points d'Apport Volontaire. Cette analyse, à laquelle nous assistons, a lieu une fois par mois au centre de tri de Bourges.



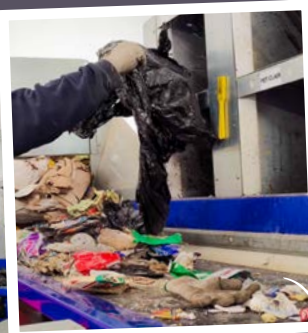
1

L'exploitant du centre de tri prélève chaque début de mois environ 40 kg de déchets issus des bennes de collecte provenant de notre collectivité.

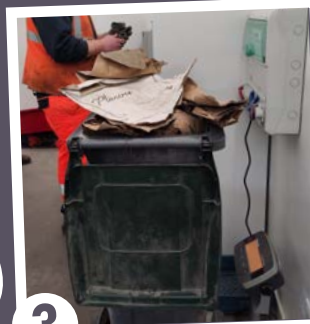


2

Ces déchets sont ensuite apportés en salle de caractérisation, sur une table de tri et sont séparés manuellement par un(e) employé(e) du centre de tri.

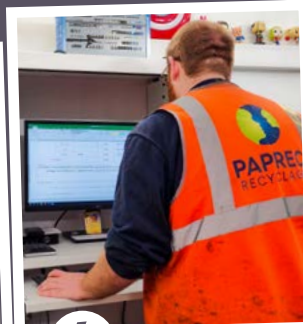


Chaque erreur de tri y est identifiée, séparée puis pesée.



3

Une fois séparés, tous les matériaux sont pesés, ce qui permet de calculer les différents taux "de présence" des déchets que vous triez.



4

Toutes les données sont reportées de manière informatique constituant ainsi un rapport détaillé chiffré.



RELAIS PETITE ENFANCE

ZOOM SUR LE MÉTIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Sur notre territoire, se sont 66 assistantes maternelles agréées qui assurent le bien-être de nos tout-petits au quotidien. Bien que ce mode de garde soit considéré comme essentiel pour nos familles, ce métier voit considérablement baisser le nombre de professionnelles d'années en années. La Communauté de communes a rencontré des assistantes maternelles du territoire pour mettre en lumière leur métier.

Un métier, une évidence

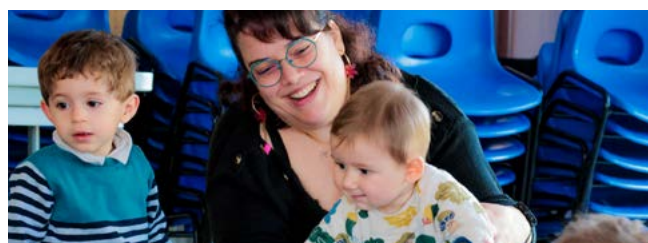
Pourquoi avoir choisi ce métier ?

« J'aime m'occuper des enfants. Il faut les aimer pour exercer ce métier ».

Isabelle

« Être aide maternelle ce n'est pas comme travailler dans une grande structure. On a la chance d'avoir une certaine liberté : être maître de son organisation, respecter le rythme des enfants. On évolue à petite échelle. ».

Vanessa



Nouer des liens de confiance

Quel est le rôle de l'assistante maternelle ?

« Faire le choix d'un(e) assistant(e) maternel(le) est crucial pour les parents et l'enfant. C'est un métier qui contribue activement à l'éducation, il est donc important d'avoir une vision proche entre le parent et la personne en charge de l'enfant. Cela favorise l'installation d'une bonne relation de confiance. »

Patricia

« Être assistante maternelle c'est bénéficier d'un lien privilégié avec l'enfant contrairement aux structures collectives. À domicile, c'est l'individuel qui prime, on passe plus de temps avec les enfants. Le lien entre les enfants est également plus fort et plus complice. ».

Lucille



C'est un métier de cœur. On participe activement à l'éveil de l'enfant à tous les âges. On accompagne bébé dans sa motricité et au niveau du langage. Lorsqu'ils sont plus grands, on les éveille aux règles de vie.

Isabelle



Un métier qui fait sens

Votre parcours ?

« J'ai débuté mon activité en 2009, mon amour pour les enfants m'a poussée à en faire mon métier. J'ai donc suivi une formation à Bourges puis validé les diplômes nécessaires. C'est une belle réalisation professionnelle car je me retrouve totalement dans ce que je fais. J'ai toujours eu des enfants en roulement continu depuis le lancement. J'ai à ce jour accompagné 22 enfants de bébé jusqu'à l'âge de 9 ans. »

Patricia



L'organisation, le maître mot

Un mot pour résumer votre journée de travail ?

« C'est un métier où l'on est très actif tout au long de la journée. Les groupes sont homogènes avec des enfants qui ont des rythmes et des besoins différents selon les âges et les tempéraments. Il faut être également organisé et savoir anticiper, notamment pour les activités. Il faut savoir aussi faire preuve d'adaptation pour respecter chaque enfant. »

Céline

Un lieu de sociabilité

Quel rôle joue le Relais Petite Enfance dans votre travail ?

« Le Relais Petite Enfance est un lieu de vie. C'est un lieu qui offre aux enfants un temps d'échange pour se sociabiliser avec les autres et qui permet de bénéficier d'activités ludiques. C'est aussi un moment qui offre la possibilité de se retrouver entre professionnelles pour échanger sur notre métier, découvrir les différentes approches et ainsi créer une belle cohésion entre nous sur le territoire. »

Lucille

« Le Relais Petite Enfance est très attendu par les petits et les grands. Il permet de favoriser l'épanouissement des enfants, de créer du lien entre eux et de les ouvrir au monde. Cette mise en communauté est idéale pour développer leur confiance aux autres et les rendre à l'aise en termes de sociabilité. »

Isabelle



Parcours de motricité avec les ateliers psychomotricité proposés par le Relais Petite Enfance.

Besoin d'informations ? Contactez le RPE:
06 77 37 65 95 ou rpe@sauldre-sologne.fr
Tout le programme sur : www.sauldre-sologne.fr



LES TEMPS FORTS

DE LA SAISON CULTURELLE

1^{ère} PARTIE 2024



28 janvier
à Aubigny

Duo Mac Iver

Une salle comble pour honorer la mémoire du célèbre poète écossais Robert Burns. Joanne Mc Iver, musicienne et chanteuse, et Christophe Saunière, harpiste, ont fait résonner des airs de cornemuses, flûte traversière et chants gaëlliques et écossais tout au long de cette soirée festive.



du 7 au 9
février

Blancafort
Sainte-Montaine
Nançay

La Traversée

Une parenthèse théâtralisée qui a transporté la Sauldre et Sologne dans le monde de l'imaginaire. À l'instar de Quichotte et son fidèle écuyer, nos deux artistes de la Compagnie Sept-Épées se sont fait chevaliers errants à l'assaut des routes de la Région Centre.



17 février

La Chapelle-d'Angillon

François s'appelait Kao

L'Odyssée Hmong retracée le temps d'un spectacle par les Poupées Russes. Une histoire vraie qui a le rôle de transmettre l'histoire de ce peuple en exil entre émotions et notes d'humour et de faire perdurer la mémoire collective.

Saga Familia

Les scènes détournées de la Maison de la Culture de Bourges nous ont à nouveau plongés dans un univers onirique fait d'un monde fantasque construit de bric et de broc, d'objets en tout genre.



20 mars

La Chapelle-d'Angillon



PISCINE *des étangs*



DES ACTIVITÉS *tout l'été !*

HORAIRES D'OUVERTURE EN ÉTÉ

Lundi : 10h-13h / 15h-19h

Mardi : 10h-13h / 15h-19h

Mercredi : 10h-13h / 15h-19h

Jeudi : 10h-13h / 15h-19h

Vendredi : 10h-13h / 15h-20h30

Samedi : 10h-13h / 15h-18h

Dimanche : 10h-13h / 15h-18h

Nouveau : de l'aqua yoga
tous les jeudis en juillet et août !
De quoi passer un été relaxant.



SUR RÉSERVATION !

FlowPulse

**ENEZ PROFITER D'UNE EXPÉRIENCE
UNIQUE SOUS L'EAU !**

Découvrez le FlowPulse, une activité ludique et originale.
Muni d'un propulseur nautique, les loopings, les vrilles, les
slaloms, et autres figures n'auront plus de secrets pour vous !

SAMEDI 6 JUILLET

15h à 17h30

ANIMATION GRATUITE

Tarif d'entrée de la piscine uniquement



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes



PISCINE DES ÉTANGS
Route de Oizon
18700 Aubigny-sur-Nère
02 48 81 06 17

TOUS LES HORAIRES SUR
www.sauldre-sologne.fr
@Piscine des étangs

30%

de déchets alimentaires sont
présents dans nos poubelles.

Ils ont encore de la valeur,
COMPOSTEZ-LES !

**Un simple geste,
avec mes restes.**



LE COMPOST
" **SANS SE PRESSER**
LE CITRON ! "



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

www.sauldre-sologne.fr

